

CONSEIL MUNICIPAL
CHEIX-EN-RETZ
SEANCE DU 4 JUIN 2019
CONVOCATIONS ADRESSEES LE 27 MAI 2019

L'an 2019, le 4 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc NORMAND, Maire.

Étaient présents : Mr NORMAND Luc, Mr ORTEGA José, Mr GUITTENY Bruno, Mme HELLO Mauricette, Mme BOUE Marie-Pierre, Mr GAUTIER Alain, Mme PIGREE Frédérique, Mr AVERTY Philippe, Mme MOYON Nelly et Mme CLERMONT RENAUD Alexandra.

Absents : Melle ROUET Anaïs ayant donné procuration à Mr GUITTENY Bruno, Mr AVRIL Thierry ayant donné procuration à Mr NORMAND Luc et Mr AUBINAIS Jean-Christophe ayant donné procuration à Mr GAUTIER Alain, excusés.

Mme MOYON Nelly a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 16 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1 – FINANCES PUBLIQUES

- 1-1. Décision Modificative de Crédits n°1.
- 1-2. Tarifs restaurant scolaire.
- 1-3. Participation de l'Anguille Machecoulaise.

2 – DIVERS

1 – FINANCES PUBLIQUES

1-1. Décision Modificative de Crédits n°1.

Il est nécessaire d'ajuster les comptes du budget principal en ce qui concerne les travaux de la mairie.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, ADOPTE la décision modificative n°1 ci-après :

<u>Dépenses de fonctionnement</u> :	0 €
<u>Recettes de fonctionnement</u> :	0 €
<u>Dépenses d'investissement</u> :	0 €
C/2135-41 Travaux mairie :	1 000 €
C/2135-38 Travaux salle des loisirs :	- 1 000 €
<u>Recettes d'investissement</u> :	0 €

1 – FINANCES PUBLIQUES

1-2. Tarifs restaurant scolaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le prestataire Océane de Restauration a informé la commune que les tarifs des repas au restaurant scolaire allaient subir une revalorisation de l'ordre de 2,95 % à compter de septembre 2019.

A ce jour, le repas est facturé à 3,82 € aux familles. Si cette augmentation de 2,95 % était appliquée sur ce tarif, le prix du repas s'élèverait à 3,93 €.

Par ailleurs, une réflexion est engagée sur le dispositif mis en place par l'Etat : « la cantine à 1 € ». La commune de Cheix-en-Retz est éligible (48 collectivités sur le département de Loire-Atlantique). Cependant, aucune modalité ni instruction ne sont parvenues en mairie à ce sujet. En attendant de plus amples informations ainsi que les résultats d'une enquête menée auprès des communes de la communauté d'agglomération Pornic Pays de Retz, le bureau municipal a décidé de reporter la décision à une date ultérieure sachant que si des familles avaient le droit au tarif à 1 €, d'autres se verraient augmenter le prix du repas en conséquence. Il faut savoir, qu'à ce jour, il reste à la charge de la commune la somme de 45 000 € par an uniquement sur le budget du restaurant scolaire.

**CONSEIL MUNICIPAL
CHEIX-EN-RETZ
SEANCE DU 4 JUIN 2019**

Compte tenu de l'augmentation des diverses charges liées au service de restauration scolaire, le Conseil Municipal après délibération et à une voix contre et douze voix pour DECIDE d'appliquer une légère augmentation sur le prix facturé (moins que les 2,95% facturés par Océane de Restauration) et VOTE les tarifs ci-après pour l'année scolaire 2019/2020 :

Prix du repas pour les élèves	:	3,89 €
Prix du repas pour les adultes	:	6,05 €
PAI (Projets d'Accueil Individualisé)	:	1,80 €
Tarif spécial menus allergènes	:	4,79 €

(Inchangé : facturation de 1 € de majoration par repas pour toute prise en charge non prévue).

L'application d'une pénalité de retard par la majoration de 1 € par repas pour tout rappel de paiement.

1 – FINANCES PUBLIQUES

1-3. Participation de l'Anguille Machecoulaise.

Lors de la séance du 20 mars 2019, le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux d'aménagement sur les rives de l'Acheneau.

L'Association « l'Anguille Machecoulaise » a souhaité participer à cette opération. Considérant qu'ils sont utilisateurs de cet environnement, ils ont remis un chèque de 759,60 € à la mairie. Cette somme correspond à l'achat de bancs en bois à « Direct Urbain ».

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- ACCEPTE la participation de 759,60 € de l'Anguille Machecoulaise
- AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser le chèque correspondant au compte 10251 du budget principal.

2 – DIVERS

- Fermeture probable de la trésorerie de Pornic (pétition)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier reçu des agents du Centre des Finances Publiques de Pornic qui alertent sur la fermeture probable de leur centre. Ils proposent une pétition pour signifier le refus de cette disparition programmée. Cette pétition se retrouve également sur : change.org « non à la fermeture de Centre des Finances Publiques de Pornic ». Elus et administrés sont invités à la signer.

Madame Marie-Pierre BOUÉ : informe les membres du Conseil Municipal que :

- elle a participé à plusieurs commissions environnement : le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial) se construit. En complément, elle assiste aux ateliers liés au PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).
- lors de la commission de développement économique (onglet commerces), il a été décidé de mettre un terme à la mission confiée au cabinet Kalalyse dans le cadre de l'élaboration de la stratégie développement économique en raison de l'insatisfaction générale des donneurs d'ordre.

Monsieur Bruno GUITTENY :

- Fait part des problèmes rencontrés dans le cadre de l'effacement des réseaux en rapport avec la 5^{ème} tranche de la ZAC des Quarterons. Une rencontre est programmée entre les différents acteurs pour tenter d'y remédier. Par ailleurs, le paysagiste travaille actuellement sur l'aménagement de cette tranche.
- Informe le Conseil Municipal de l'installation de chicanes rue de l'Acheneau destinées à ralentir la circulation. Deux autres doivent être réalisées par l'aménageur sur ce même axe.
- Précise que l'aménagement des merlons sur la zone des loisirs est en cours.
- Prévient que les locations à la salle des loisirs seront suspendues pendant les mois de juillet et août afin de permettre la réalisation des travaux de réhabilitation.

**CONSEIL MUNICIPAL
CHEIX-EN-RETZ
SEANCE DU 4 JUIN 2019**

Madame Mauricette HELLO :

- A assisté à diverses réunions de la communauté d'agglomération Pornic Pays de Retz :
 - o Attribution des subventions aux associations liées à la petite enfance, enfance, jeunesse (un budget de près de 1 million d'euros)
 - o Mise en place du CLIC de Pornic depuis le 01/01/2019. (Elle regrette le bon fonctionnement et le professionnalisme qui était de rigueur au CLIC de Machecoul). Ce qui se dessine, c'est le renvoi vers les mairies du travail en lien avec les personnes âgées, ce qui n'est pas acceptable.
- Informe le Conseil Municipal des diverses sorties organisées pour les élèves de l'école
 - o Promenades sur les bords de l'Acheneau avec jeux de piste et pique-nique en compagnie d'élèves de deux écoles de Bouguenais
 - o Visite de l'observatoire de Passay (le 4 juin pour les CE et le 18 juin pour les CM) financée par la mairie
 - o Visite en juin pour les maternelles d'une ferme pédagogique à Machecoul.
- A participé à une alerte incendie à l'école le 3 juin 2019 qui s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles. Un exercice « PPMS » (Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs) est programmé le 12 juin prochain.

Monsieur Luc NORMAND : a participé à de nombreuses réunions de la Communauté d'agglomération Pornic Pays de Retz. Il souligne les études réalisées en ce moment pour le transfert de la compétence « eaux pluviales » (uniquement sur les zones U).

D'autre part, il remercie élus et agents qui ont participé à l'élaboration des panneaux qui seront installés aux entrées de Cheix-en-Retz dans le cadre de la « Participation citoyenne » en lien avec la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 00.

- **EMARGEMENTS** -

Luc NORMAND	José ORTEGA	Bruno GUITTENY	Mauricette HELLO
Marie-Pierre BOUÉ	Alain GAUTIER	Frédérique PIGRÉE	Philippe AVERTY
Anaïs ROUET Excusée Procuration à Mr Bruno GUITTENY	Thierry AVRIL Excusé Procuration à Mr Luc NORMAND	Nelly MOYON	Alexandra CLERMONT RENAUD
Jean-Christophe AUBINAIS Excusé Procuration à Mr GAUTIER Alain			